

<b>Scénario 3 : Transversalité + Cœur vert</b>	
<b>Principe général - Objectifs</b>	<p><b>Structurer le centre-ville autour de deux axes de circulation perpendiculaires complémentaires :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Reliant les principales polarités</b> : la gare, centre commerçant, square Tailles Rottes/av Jean Jaurès, pôle coulée verte/le Riveau (Foire au boudin, équipements sportifs...), pôle salle des fêtes / école Joliot-Curie, centre-ville ancien, école Anne Frank.</li> <li>2. <b>La Coulée Verte</b> : pôle du Riveau, av.et place Jean Jaurès, pôle sportif jusqu'à la rue Anatole France. La CV va ensuite diffuser la végétation et des voies de liaisons douces de part et d'autre du Riveau pour plus de porosité dans le centre-ville.</li> </ol> <p><u>Objectifs en termes de circulation :</u></p> <p><b>AXE 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Distribuer les nouveaux programmes le long du premier axe</b> pour renforcer son urbanité et le requalifier/sécuriser</li> <li>- <b>Favoriser les connexions douces</b> entre les polarités grâce à ce nouvel axe.</li> <li>- L'objectif est de <b>développer une continuité spatiale et visuelle de l'axe</b> pour mieux le marquer et renforcer son identité et sa lisibilité urbaine (utilisation des mêmes revêtements, continuité des parcours doux/cyclables...)</li> <li>- <b>Réaménager la traversée de la RD910</b> pour encourager la traversée en modes doux.</li> </ul> <p><b>AXE 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Renforcer l'axe de circulation douce</b> le long du Riveau.</li> <li>- Ouvrir les accès du <b>pôle sportif</b> si possible, à minima prévoir un cheminement traversant de l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la rue Anatole France.</li> <li>- Aménager <b>des connexions douces « transversales »</b> depuis la coulée verte qui diffusent vers le tissu urbain : <b>fermeture de la rue du 8 mai à la circulation automobile</b>, hors résidents.</li> </ul>
<b>1. Centre Ancien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Requalification de la place de l'église et modification de la circulation autour pour en faire un espace plus fonctionnel (notamment pour les mobilités douces) et plus végétalisé</li> <li>- Etre attentif aux contraintes et usages quotidiens : stationnement pour le salon de coiffure, végétalisation vs fondations de l'église</li> </ul>
<b>2. Pôle services et commerces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déménagement du garage et démolition des constructions vétustes</li> <li>- Mobilisation d'une partie du foncier libéré entre les écoles (cf. site mutable) pour y construire les nouveaux locaux de l'école Langevin Wallon</li> <li>- Construction d'un restaurant scolaire sur les terrains disponibles</li> <li>- Contrainte du stationnement à intégrer dans le réaménagement de l'îlot</li> <li>- Intégrer les besoins de sécurisation des lieux de dépose pour les parents</li> </ul>
<b>3. Pôle Coulée Verte et équipements sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancien bâtiment : pour le CCAS et l'épicerie sociale et solidaire</li> <li>- Aménagement de chemins piétons et vélos distincts</li> <li>- Sécurisation/requalification de l'avenue Jean Jaurès et des points de traversée majeurs</li> <li>- Réaménagement de la place Jean Jaurès (tout en restant compatible avec</li> </ul>

	<p>l'accueil de manifestations)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Piétonnisation et végétalisation de la rue du 8 mai</li> <li>- Ouverture du pôle sportif pour une traversée vers la rue Anatole France</li> <li>- Aménagement de pistes cyclables et piétonnes (voie verte ?) dans la venelle entre les rue A.France et J.Ferry</li> </ul>
<b>4. Centre Commerçant</b>	<p><u>Libérer du foncier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démolition des bâtiments des deux écoles (P.Neruda et L.Wallon) et conservation de la fresque</li> </ul> <p><u>Créer un nouveau front urbain et affirmer la centralité commerçante par la restructuration de l'espace dans un esprit de « centre-ville » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'un immeuble mixte avec des logements à l'étage (en R+2 MAXIMUM), la maison des associations (stockage et salles de réunion) et une à deux cellules commerciales en RDC.</li> <li>- Une partie des locaux sera dédiée à l'antenne du conservatoire et à l'école de dessin.</li> <li>- Réaménagement du square des Tailles Rottes pour en faire une véritable place de centre-ville, y prévoir l'accueil du marché, intégrer la fresque</li> </ul>
<b>Pôle solidaire et associatif</b>	<u>Intégration dans le pôle centre commerçant</u>
<b>5. Gare</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaménagement du parking contre la gare et de la rue de l'adjudant Réau pour améliorer les liaisons (piétons, vélos et voitures) de la gare vers le centre-ville</li> </ul>